

GRÉSIVAUDAN

BERNIN

PLU : des obligations et des devoirs

À Bernin, le moment de la concertation est toujours prisé par les habitants. Et ils étaient nombreux au gymnase mercredi soir pour assister à la 3^e réunion publique sur le Plan local d'urbanisme.

Ce PLU, qui occupe l'équipe municipale depuis plus de trois ans, « avance » selon la maire Laurence Bellicard, qui justifiait aussitôt la tenue de cette réunion par de nouvelles contraintes imposées à la commune.

Ainsi, avant d'aborder le cœur du sujet (les zones destinées à une urbanisation future, lire par ailleurs), élus et techniciens ont passé en revue le cadre législatif pendant plus d'une heure. La chaleur extérieure n'a pas eu d'influence sur l'attention du public. Ouf !

Des nouveaux logements, oui mais pas trop...

Que faut-il retenir dans ce mille-feuille administratif ? Que le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable) est le socle du futur PLU puisqu'il définit les orientations en matière de logements, de déplacements, de paysage, de protection du patrimoine...

Dans ce PADD, la commune a retenu des "tendances" exprimées par une majorité de Berninois lors de précédentes consultations. Cécile Rocca, première adjointe, les a rappelées : renforcer l'accueil des 20-40 ans, favoriser l'habitat pour les personnes âgées, conserver l'activité agricole, améliorer et sécuriser les déplacements... « Seuls 20 % d'entre vous

sont favorables à une densification des constructions, et sur les logements sociaux, vous êtes 50 % pour, 40 % contre. »

Comment faire coïncider l'offre de logements avec l'arrivée de nouveaux habitants ? C'est le défi à venir d'une commune de 3 000 habitants, qui tient à garder son caractère de village et qui attire chaque jour 1 500 salariés. Autant d'enjeux qu'il faut articuler, « ce qui nécessite de prendre des positions souvent tranchées », reconnaissait Gabriel Sabatier, adjoint à l'urbanisme.

D'ici l'automne prochain, les élus auront fait des choix, en tenant compte des règles supra communales du Scot (dont l'enquête publique se termine début juillet) et des conditions intercommunales du premier PLH du Grésivaudan prévu pour 2013. « Dans ce PLH, expliquait Cécile Rocca, on table sur 646 logements par an sur l'ensemble du territoire. Pour Bernin, on serait à 18 logements en moyenne et par an, dont 3 logements sociaux par an. » Dans l'optique de 700 nouveaux habitants d'ici 2020, « le nombre de logements n'est-il pas insuffisant ? » interrogeait un habitant rejoint par un autre sur la présence (ou non) de services adéquats. « Nous ne sommes pas très inquiets, rétorquait la première adjointe. Les services existent, la capacité est là. Notre objectif est quand même de passer de 5,5 % de logements sociaux à 10 %. » L'élue ne précisait pas à quelle échéance... Le PLU avance, certes, mais il y a encore beaucoup de travail.

Cécile FERRERO



De nombreux Berninois ont assisté à la 3^e réunion publique organisée sur le Plan local d'urbanisme. À l'automne, les élus devraient présenter un projet d'aménagement qui engage la commune pour les 20 ans à venir.

Le potentiel d'urbanisation de la commune

Le PLU est encore un projet. Laurence Bellicard l'a répété. Néanmoins, les élus ont identifié quatre secteurs susceptibles d'être urbanisés : les Maréchaux, les Franquesles Grands-Champs et les Petites Eymes.

Cela représente un potentiel de 13,7 hectares (en tenant compte des contraintes listées dans la première partie de la soirée), ce qui n'est pas neutre pour une commune de cette taille.

Or, des zones déjà urbanisables existent : 10 à 11 hectares sont disponibles. « Dans le cadre du

PLU, a expliqué Gabriel Sabatier, on peut donc ouvrir l'urbanisation à 3 hectares, ce qui suppose que l'on fixe un certain nombre de critères, que le Scot rappelle, afin de choisir la zone la plus pertinente. »

Une zone "pertinente", c'est celle qui établit au mieux l'équilibre entre les habitants, la circulation, les accès, les services.

Le secteur des Maréchaux présente à ce titre « une forte probabilité de construction » selon l'élue. Les 3,5 hectares de superficie accueillent plusieurs parcelles où sont imaginés des

logements collectifs et intermédiaires (une soixantaine), des maisons individuelles et/ou groupées (14).

Quel que soit le secteur promis à un aménagement, les habitants ont posé le problème de la circulation selon une équation relativement simple : de nouveaux habitants apportent davantage de voitures... « Notre volonté n'est pas de rajouter du trafic sur la RD », a tranché l'élue Bruno Thomas qui formulait le vœu de favoriser le plus possible les modes de déplacements doux.

C.F.